

# L'évolution de l'emploi salarié privé dans les franges de l'Île-de-France 1993-2008

Étude réalisée par Vincent Baudrand sous la direction de Pascale Rohaut avec l'appui de François Graille, Christine Aubriot et de François Belbezet / SCEP

Juin 2011

Avec près de 740 000 emplois salariés privés en 2008, les franges de l'Île-de-France ont gagné 85 000 emplois salariés privés depuis 1993. L'essentiel de la hausse de l'emploi dans les franges s'est effectuée avant 2001 et de manière très concentrée sur un nombre réduit de zones d'emploi. De 1993 à 2008, la progression des services à la production (+ 68 900 emplois) et des services aux personnes (+ 67 100) a permis de compenser la baisse du nombre d'emplois dans la production de biens (- 51 100). Néanmoins, les territoires des franges conservent une position périphérique caractérisée par une sur-représentation de l'emploi industriel, un niveau de service privé relativement bas et un taux d'emploi en baisse.

Fin 2008, les franges de l'Île-de-France (*Définitions*) comptent près de 740 000 emplois salariés privés pour 3,4 millions d'habitants. En 15 ans, de 1993 à 2008, les franges ont gagné 85 000 emplois salariés privés (*tableau 1*). La ceinture des

franges entoure la zone centrale (ou dense) au sein de la Région Urbaine de Paris (RUP). Elle s'étire jusqu'aux « villes avant-postes » de la région parisienne (*Définitions*).

Carte 1 - La région urbaine de Paris

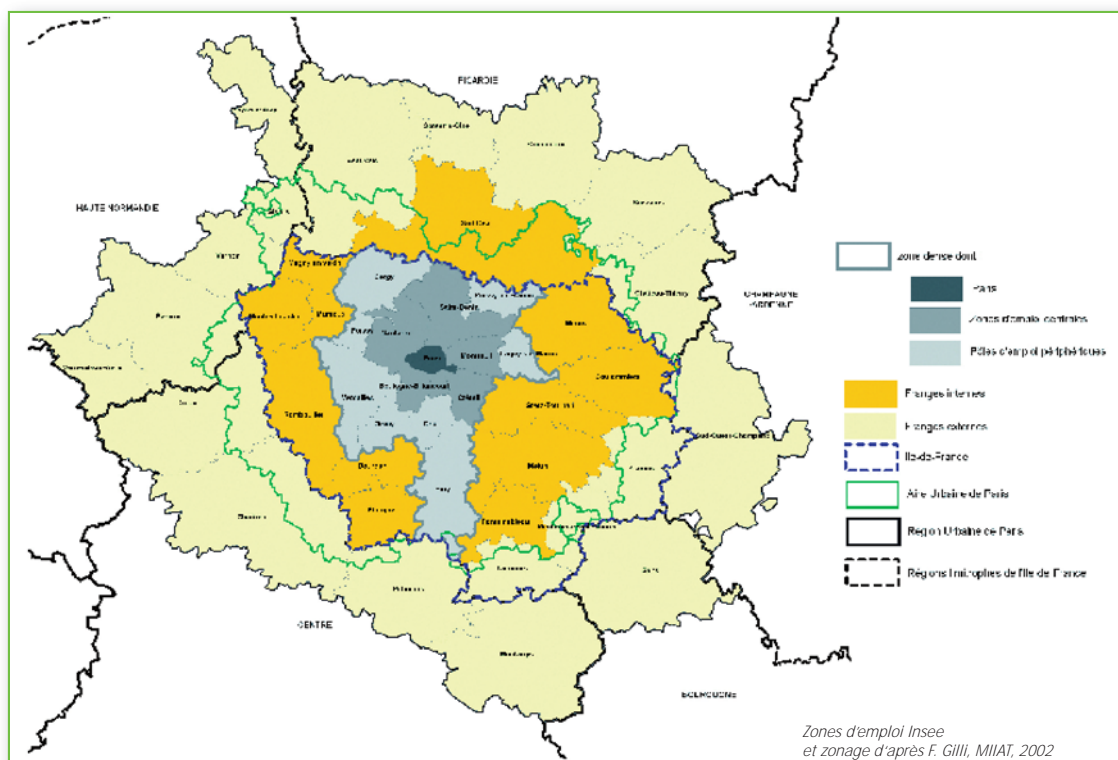


Tableau 1 - Répartition de l'emploi salarié en 1993 et en 2008 dans la RUP

	1993		2008		Évolution 1993-2008	
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
Franges	654 212	16.60	739 047	16.10	84 835	13.00
internes	291 628	7.40	338 672	7.40	47 044	16.10
externes	362 584	9.20	400 375	8.70	37 791	10.40
Zone dense	3 287 879	83.40	3 862 650	83.90	574 771	17.50
dont Paris	1 261 847	32.00	1 253 201	27.20	-8 646	-0.70
hors Paris	2 026 032	51.40	2 609 449	56.70	583 417	28.80
RUP	3 942 091	100.00	4 601 697	100.00	659 606	16.70

Source : Unédic

## Définitions

### La Région Urbaine de Paris

Selon les travaux de F. Gilli, (Gilli, 2002) réalisés à partir des données du Recensement de la Population 1999, la Région Urbaine de Paris (RUP) peut-être définie comme « l'ensemble des zones d'emploi envoyant au moins 10 % de leur population travailler à Paris (intra-muros) ou au moins 10 % de leur population travailler dans l'ensemble constitué par Paris et cette première couronne. Elle est composée de toutes les zones d'emploi d'Ile-de-France et de la première couronne de zones d'emploi l'entourant. ». La région urbaine de Paris déborde donc l'Ile-de-France et empiète sur les régions voisines, la Bourgogne, le Centre, la Haute-Normandie, la Picardie et la Champagne-Ardennes.

### Les franges

Au sein de la RUP, les franges correspondent aux territoires qui envoient plus de 3 % de leur population travailler dans Paris-intra-muros (en 1999). Deux types de franges peuvent être distingués selon leur niveau de proximité avec Paris :

- *les franges internes* : fortement polarisées sur l'agglomération parisienne ou lui appartenant déjà. Elles sont constituées des zones

d'emploi envoyant au moins 10 % des actifs travailleurs à Paris-intra-muros. Elles sont toutes situées à l'intérieur des limites de l'Ile-de-France sauf la zone picarde de Sud-Oise

- *les franges externes* : plus autonomes et encore largement polarisées par les villes « avant-postes » en dépit de la polarisation croissante vers la capitale. Elles correspondent à l'ensemble des zones d'emploi dont plus de 10 % des actifs travaillent dans l'aire urbaine de Paris. Elles sont toutes situées à l'extérieur de la région Ile-de-France à l'exception de Montereau-Fault-Yonne, Provins et Nemours.

### Les villes avant-postes

Les « villes avant-postes » sont les villes historiques de 50 000 à 100 000 habitants, situées à une centaine de kilomètres de Paris hors d'Ile-de-France, polarisant fortement leur espace local tout en entretenant une relation privilégiée au cœur de la région parisienne : Beauvais, Creil, Compiègne, Soissons, Château-Thierry en Picardie, Vernon ou Évreux en Normandie, Dreux, Chartres, Montargis, voire Pithiviers dans la région Centre, ou encore Sens en Bourgogne.

## Données de cadrage en 2006

### La région urbaine de Paris :

- 13,5 millions d'habitants ;
- 6,8 millions d'actifs résidents ;
- 6,2 millions d'emplois ;
- 4,5 millions d'emplois salariés privés ;
- un taux d'emploi de 0,91.

### Les franges :

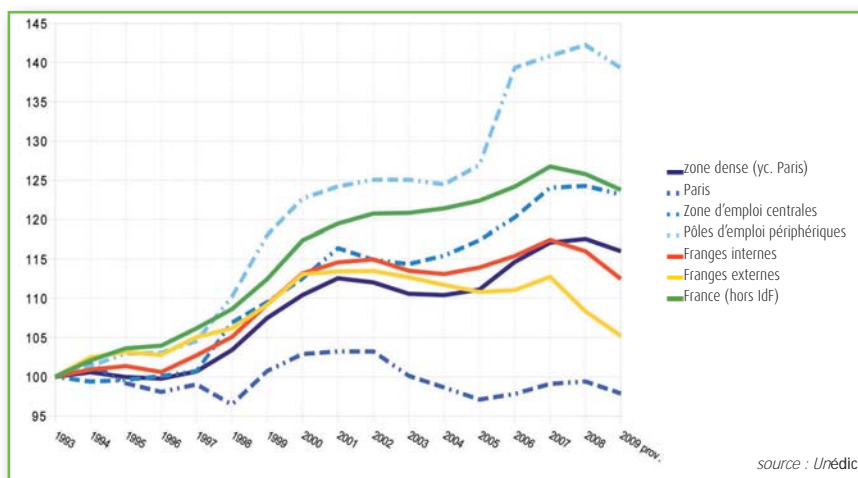
- 3,4 millions d'habitants (soit 25 % de la population de la RUP) ;
- 1,64 millions d'actifs (17 %) ;
- 1,15 millions d'emploi (18,5 %) ;
- 0,74 million d'emplois salariés privés (16,4 %) ;
- un taux d'emploi de 0,77.

## Des franges plus dynamiques que la zone dense... jusqu'en 2001

L'essentiel de la progression de l'emploi dans les franges s'est effectué avant 2001 (*Graphique 1*), même si à partir de 2000 les franges internes restent dynamiques. La reprise observée à partir de 2005 se concentre pour l'essentiel à la zone centrale. Cette reprise est même quasiment absente dans les franges externes, où l'emploi stagne ou diminue continuellement depuis 2001 (sauf entre 2006 et 2007).

Comparée à la province, la croissance de l'emploi dans les franges apparaît modérée (+ 13 % pour + 26 %) et moins régulière - du moins jusqu'en 2007, date à partir de laquelle l'emploi décroche partout. De 1993 à 2008, les franges ne semblent avoir profité que très modestement du desserrement de l'emploi francilien au contraire des territoires périphériques internes à la zone dense (Roissy, villes nouvelles...).

Graphique 1 - Évolution de l'emploi salarié privé par zone géographique



source : Unédic

Dans le même temps, entre 1990 et 2006, la population des franges a augmenté de près de 325 000 habitants (181 300 dans les franges internes et 143 200 dans les franges externes), soit une progression globale de 10,5 %<sup>1</sup>. Ainsi, la part des franges progresse très légèrement de 24,7 % à 25,2 % de la population de la région urbaine tandis qu'elle diminue de 16,6 % à 16,1 % de l'emploi salarié privé régional; cette baisse étant le fait uniquement des franges externes.

## Une croissance de l'emploi très concentrée spatialement

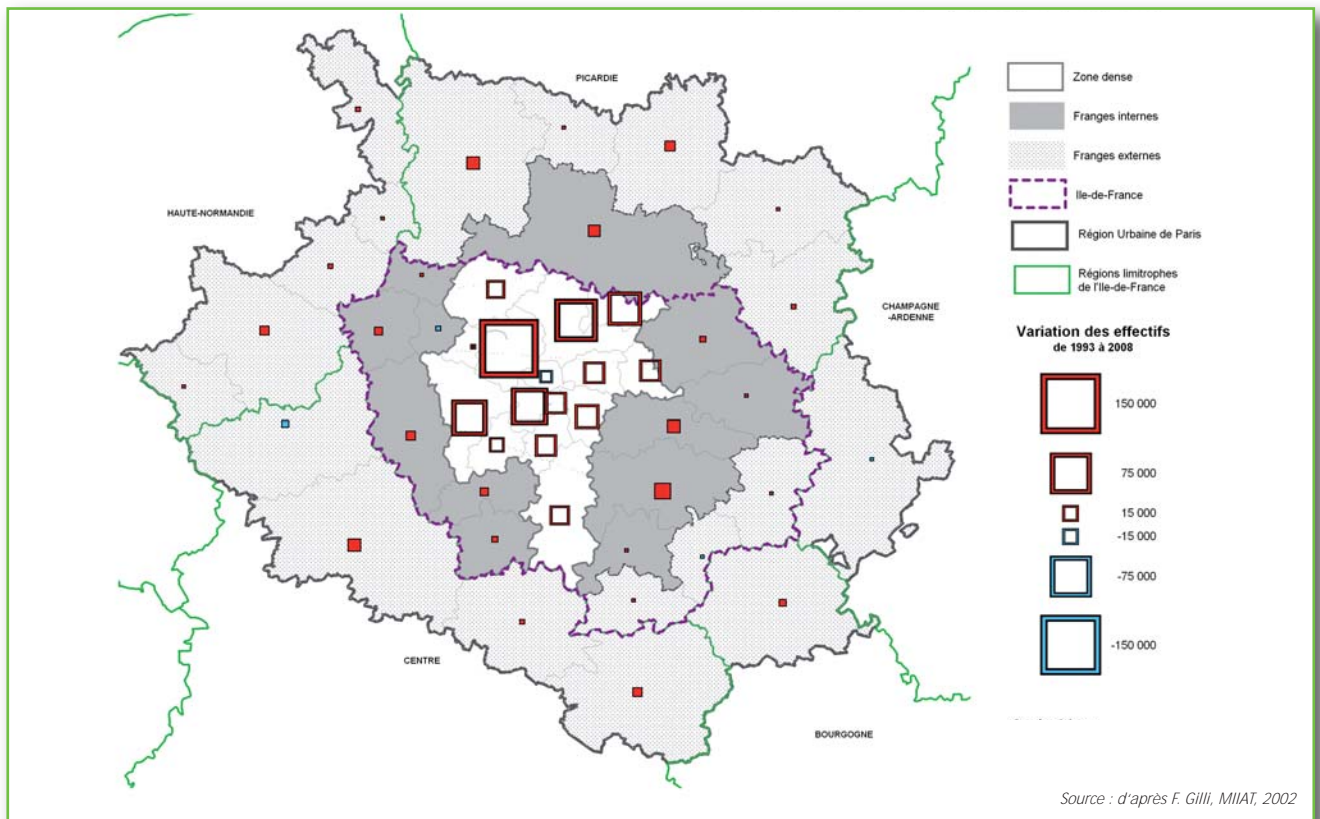
De 1993 à 2008, les hausses et les baisses de l'emploi dans les franges sont très concentrées (Carte 2). Seules cinq zones dépassent le seuil des 500 emplois supplémentaires par an en moyenne : Melun, Gretz-Tournan et Sud-Oise dans les franges internes; Chartres et Beauvais dans les franges externes. A elles seules, ces cinq zones concentrent 60 % des hausses d'emplois privés dans les franges entre 1993 et 2008 (pour

seulement 12 % de l'accroissement démographique entre 1990 et 2006). Rapportées au stock, les augmentations annuelles dépassent 1 % dans seulement onze zones d'emploi, dont Gretz-Tournan à plus de 2 %. Du côté des diminutions d'emplois, quatre zones enregistrent une baisse moyenne annuelle depuis 1993 : Les Mureaux, Montereau, Sud-Ouest Champenois et Dreux, cette dernière représentant à elle seule les deux-tiers (66 %) des réductions d'emplois dans les franges.

En 2008, deux zones d'emploi des franges internes se distinguent nettement en termes de volume d'emplois : Sud Oise avec plus de 80 000 emplois et Melun avec près de 70 000 emplois, soit à elles deux 43 % des emplois des franges internes.

1 - La comparaison des résultats des RP 1999 et 2006 impose des précautions dans la mesure où, notamment, la proportion des ménages en double compte est plus importante en 2006 qu'en 1999. Ainsi, seules les inflexions fortes à la hausse sont significatives. En revanche, la part des doubles comptes est comparable dans les RP 1990 et 2006.

Carte 2 - Variation des effectifs salariés entre 1993 et 2008 par zone d'emploi dans la RUP



## L'emploi tiré par les services

Les emplois peuvent être répartis en deux grandes sphères d'activités : la sphère de la production (production de biens et services à la production) et la sphère des services aux personnes, simples et supérieurs (cf. sources et méthodologie).

En 15 ans, la production de biens dans les franges a perdu 51 100 emplois, tandis que les services à la production ont gagné 68 900 emplois et les services aux personnes 67 100 (Tableau 2).

De 1993 à 2008, la structure de l'emploi dans les franges a donc fortement évolué. En 1993, les emplois de production de biens étaient

majoritaires (47 %) devant les services aux personnes (32 %) ; en 2008, c'est l'inverse (35 % pour 37 %). Ce retournement est le fait uniquement des franges internes, les emplois de production de biens demeurant toujours majoritaires dans les franges externes. Parallèlement, dans la zone dense, les services à la production n'ont fait qu'accroître leur poids (de 39 % à 47 %) aux dépens des emplois de production de biens. Ainsi, en 2008, les franges représentent près du tiers de l'emploi de production de biens de la région urbaine et à peine 10 % des services à la production. Ces caractéristiques sont particulièrement marquées dans la partie externe des franges, la structure de l'emploi dans les franges internes étant plus équilibrée et plus proche de celle de la province.

Tableau 2 - Solde de l'évolution de l'emploi par sphère dans la RUP entre 1993 et 2008

	Évolution 1993 - 2008							
	Solde				%			
	Production de biens	Services à la production	Services aux personnes	Total	Production de biens	Services à la production	Services aux personnes	Total
Franges	-51 118	68 881	67 072	84 835	-16.60	49.90	32.30	13.00
- internes	-22 719	35 730	34 033	47 044	-17.90	54.10	34.50	16.10
- externes	-28 399	33 151	33 039	37 791	-15.60	46.10	30.40	10.40
Zone dense	-221 050	539 850	255 971	574 771	-24.80	42.00	23.00	17.50
Paris	-80 379	18 838	52 895	-8 646	-40.00	3.20	11.10	-0.70
RUP	-272 168	608 731	323 043	659 606	-22.70	42.80	24.40	16.70

Source : Unédic

### Une croissance de l'emploi concentrée dans un nombre réduit de secteurs d'activités

Toutes les zones d'emploi des franges, à l'exception de Rambouillet, Mantes-la-Jolie, Montargis et Pays-de-Bray, enregistrent une diminution du nombre d'emplois de production de biens entre 1993 et 2008 (Graphique 3). Cette baisse atteint 400 emplois par an (soit plus de 6 000 emplois sur 15 ans) dans chacune des trois zones des Mureaux, Dreux et Sud-Oise.

Dans la production de biens, l'essentiel de la baisse concerne l'industrie manufacturière (- 59 000), dont la construction automobile (-6 000 emplois) et la réparation d'avions (- 4 600), baisse compensée par la hausse du secteur de la construction (+ 9 000). Dans les services à la production, les emplois supplémentaires se concentrent pour près de la moitié ( 32 700) dans le secteur des activités administratives et de soutien (dont 18 700 pour l'intérim) ainsi que dans les activités de transport et d'entreposage et les activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités juridiques et comptables, conseil de gestion, activités des sièges sociaux, R&D...). Dans les services à la population, sur les 67 100 emplois supplémentaires, 22 500 relèvent du commerce de détail (dont 12 600 dans la grande distribution) et 20 600 du secteur de la santé et de l'action sociale (Tableau 3).

Certaines de ces évolutions sectorielles sont spécifiques aux franges. Du côté des hausses, c'est le cas des activités de supermarchés (et dans une moindre mesure des hypermarchés), « d'entreposage et de stockage non frigorifique » et « d'hébergement médicalisé pour personnes âgées ». Du côté des baisses, les principales évolutions sectorielles enregistrées dans les franges s'observent également dans la zone dense et au niveau national (bien que dans une moindre mesure dans le cas de la construction automobile au sein de la zone centrale).

Graphique 3  
Évolution annuelle moyenne de l'emploi salarié privé par sphère selon la zone d'emploi des franges

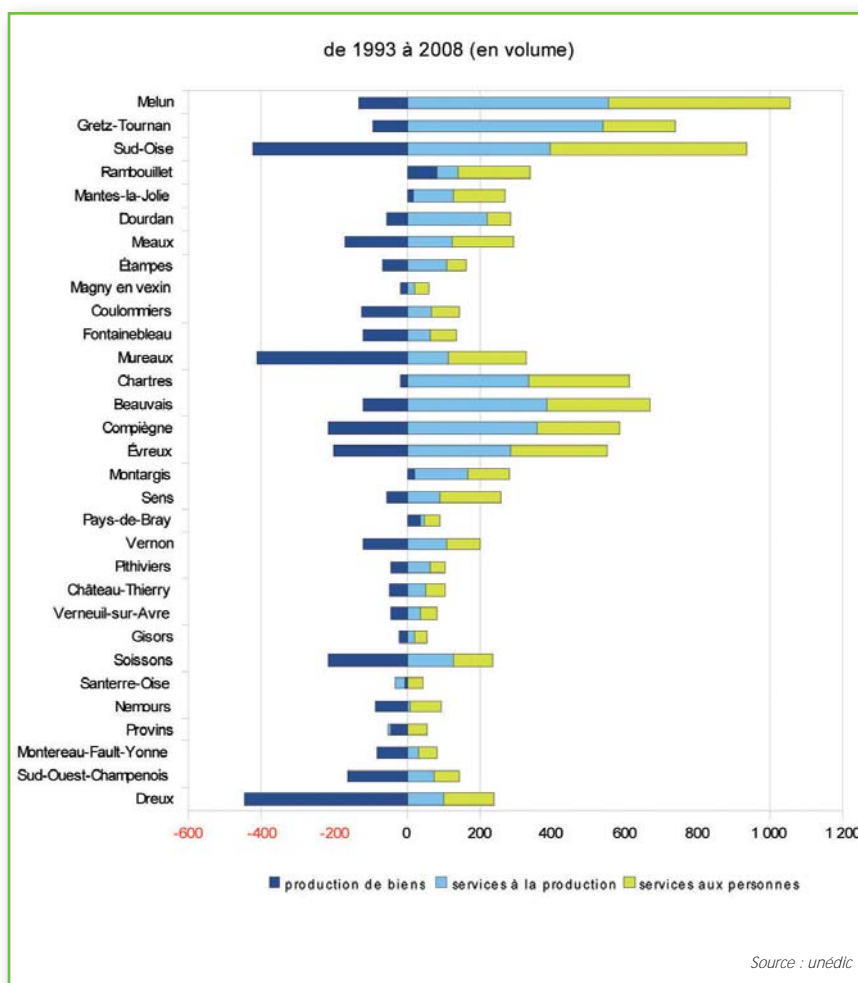


Tableau 3. Évolution de l'emploi salarié privé par secteur d'activités dans la RUP

Secteurs d'activités (NAF 2008)	1993 - 2008 (vol)					1993 - 2008 (%)				
				zone dense	France métrop.				zone dense	zone métrop.
	internes	Franges externes	total			internes	Franges externes	total		
Activités de services administratifs et de soutien	17 587	16 558	34 145	159 304	756 024	105,5	82,6	93,0	48,7	85,5
Activités des ménages en tant qu'employeurs	-189	-44	-233	-97	-16 399	-94,5	-100,0	-95,5	-85,8	-94,3
Activités extra-territoriales	217	13	230	14	177	-	-	-	5,7	37,3
Activités financières et d'assurance	1 260	2 590	3 850	-7971	65 468	19,4	31,8	26,3	-2,7	10,2
Activités immobilières	1 493	976	2 469	-3 283	25 359	55,8	39,8	48,1	-4,7	14,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7 152	5 838	12 990	172 645	481 336	61,2	53,3	57,4	60,4	68,6
Administration publique	-88	-92	-180	-14 086	-16 182	-2,0	-2,6	-2,3	-26,0	-7,7
Agriculture, sylviculture et pêche	-81	-81	-162	205	-739	-64,3	-46,8	-54,2	92,3	-9,6
Arts, spectacles et activités récréatives	1 760	1 929	3 689	21 471	92 988	49,3	105,3	68,3	46,7	70,8
Autres activités de services	769	108	877	-541	62 086	9,0	1,0	4,5	-0,4	13,8
Commerce ; réparation d'automobiles et motocycles	12 655	10 736	23 391	45 623	494 320	22,2	17,3	19,6	7,6	19,5
Construction	3 297	5 789	9 086	-18 142	287 370	10,4	16,8	13,8	-6,9	23,4
Enseignement	1 202	1 225	2 427	15 139	59 014	25,1	30,9	27,7	27,5	24,8
Hébergement et restauration	5 252	4 212	9 464	70 363	281 281	53,7	38,7	45,8	38,9	46,5
Industrie manufacturière	-25 875	-33 841	-59 716	-215 222	-601 479	-27,0	-22,7	-24,4	-37,2	-16,3
Industries extractives	-540	-516	-1 056	-571	-13 069	-49,3	-34,1	-40,5	-34,1	-33,3
Information et communication	551	1 072	1 623	191 339	320 650	19,8	41,1	30,1	133,4	120,1
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets	1 490	1 975	3 465	7 829	55 555	56,1	103,6	75,9	48,8	69,7
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur...	86	132	218	7 248	15 952	145,8	113,8	124,6	462,2	174,7
Santé humaine et action sociale	9 962	10 594	20 556	60 511	484 432	47,9	43,8	45,7	42,2	51,9
Transports et entreposage	9 084	8 627	17 711	82 993	308 801	83,6	61,2	71,0	79,4	55,9
<b>Total résultat</b>	<b>47 044</b>	<b>37 800</b>	<b>84 844</b>	<b>574 771</b>	<b>3 142 945</b>	<b>16,1</b>	<b>10,4</b>	<b>13,0</b>	<b>17,5</b>	<b>23,5</b>

Source : unédic

### La spécialisation accrue des franges dans la production de biens

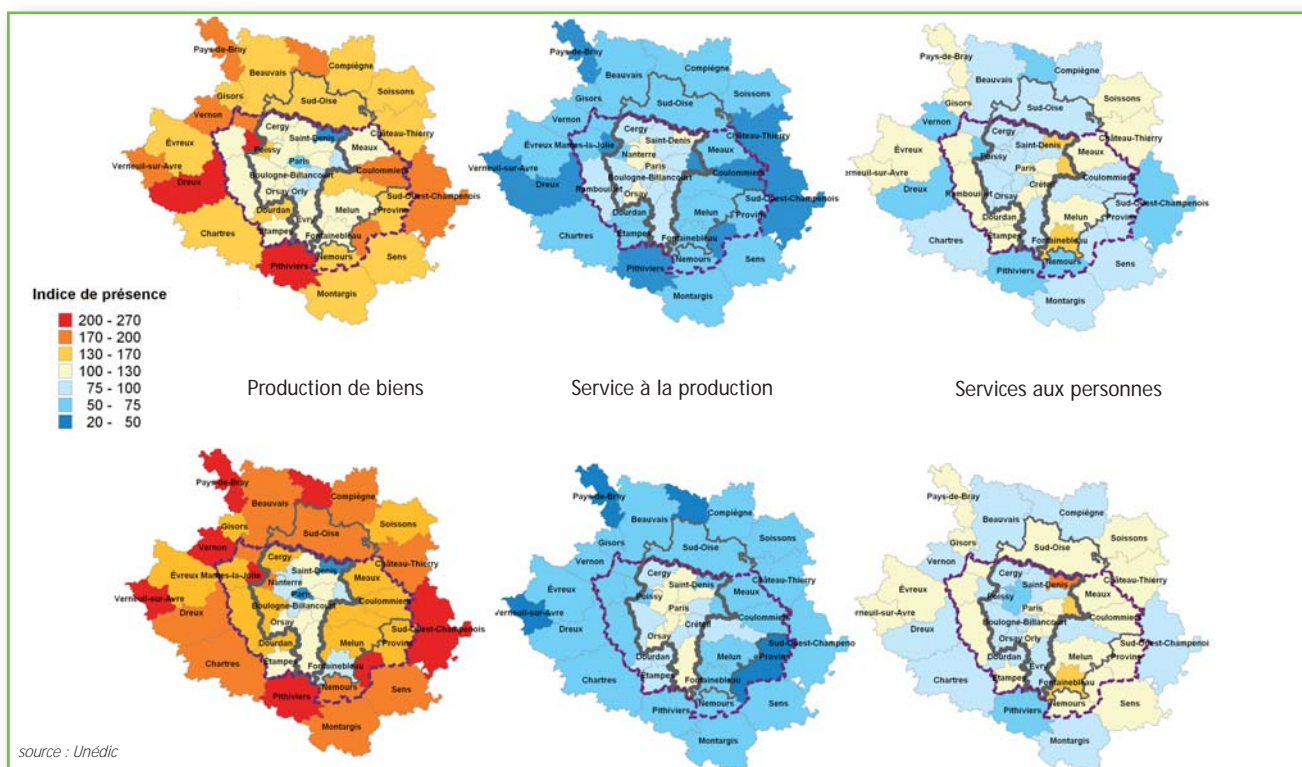
Les trois sphères d'activités ne sont pas également présentes<sup>2</sup> au sein des zones d'emploi en 1993 comme en 2008 (Carte 3).

Depuis 1993, c'est avant tout l'accentuation de la sur-représentation des emplois de production de biens qui distingue l'évolution de l'emploi dans les franges (en particulier externes) comparée à celle de la zone centrale. Cette tendance à la spécialisation des franges dans la production de biens résulte en fait de la diminution moins rapide de la part de ce type d'emplois dans les franges que dans la zone dense.

Parallèlement à cette spécialisation accrue des franges, la zone dense a renforcé sa spécialisation dans les services à la production et les services aux entreprises en particulier. Ces spécialisations réciproques traduisent l'organisation spatiale de la région urbaine de Paris selon un gradient centre-périphérie avec une concentration des activités à haute valeur ajoutée (conseils et assistance, activités financières, R&D...) dans la zone centrale et une diffusion d'activités plus orientées vers l'exécution et plus consommatrices d'espace (fabrication, logistique...) dans les franges.

2 - L'indice de présence (ou de spécificité) mesure le poids d'une sphère (ou d'un secteur) d'activité sur un territoire donné (ici les zones d'emploi) par rapport au poids de ce même secteur dans un périmètre plus large (en l'occurrence la RUP). Il indique la plus ou moins grande spécialisation d'un territoire donné par rapport à un territoire de référence. L'indice 100 représente le poids de la sphère dans la RUP. Les couleurs chaudes sont réservées aux indices supérieurs à la moyenne de la RUP et les couleurs froides aux indices inférieurs à cette moyenne.

Carte 3. Niveau de spécialisation par sphère des zones d'emploi en 2008 et en 1993



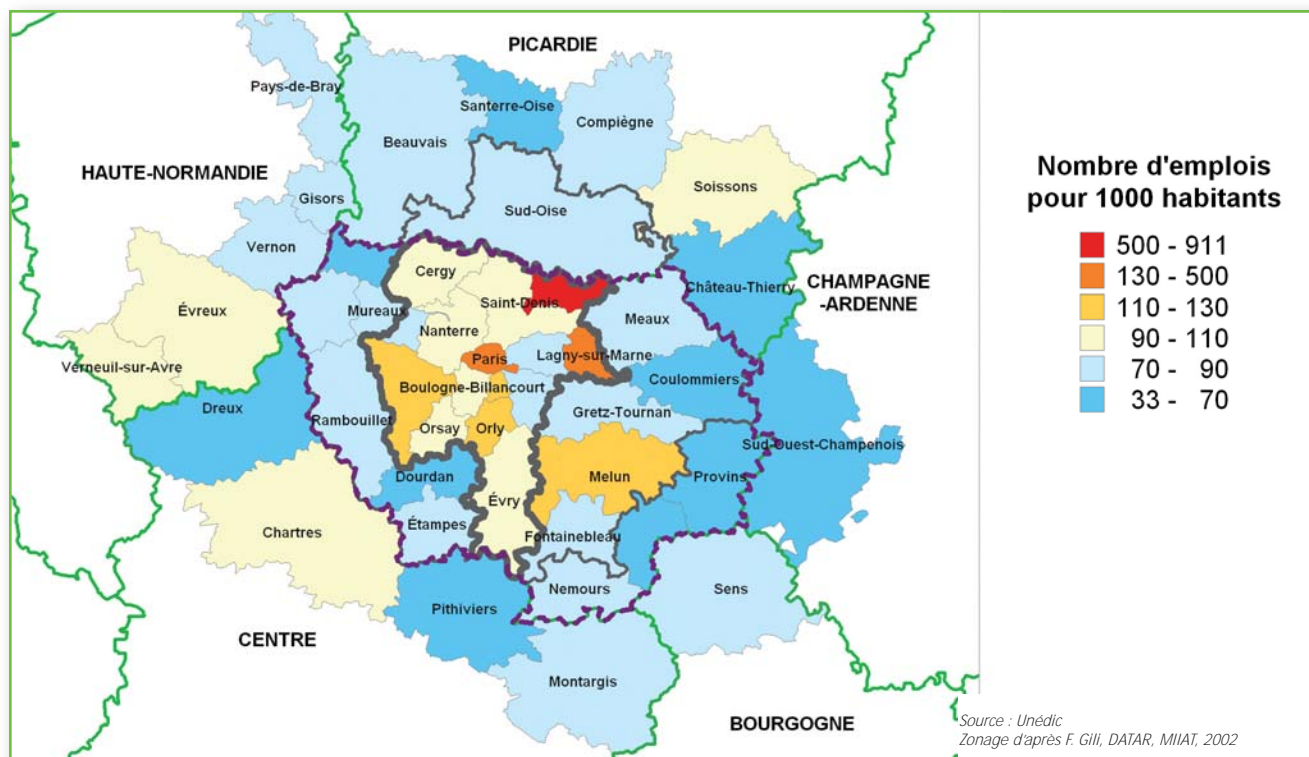
source : Unédic

## Maintien d'un bas niveau de services malgré la croissance de la présence des services aux personnes

La présence des services aux personnes progresse également rapidement dans les franges (en particulier externes) tandis qu'elle régresse (légèrement) dans les zones d'emploi centrales. Toutefois, en dépit de cette évolution positive en phase avec la croissance des emplois de services à

la population, le niveau de service (privé) aux habitants dans les franges, c'est-à-dire le nombre d'emplois de services aux personnes rapporté à la population résidente (pour 1 000 habitants) demeure particulièrement bas comparé à celui de la zone centrale (Carte 4).

Carte 4 - Niveau de service privé pour 1 000 habitants en 2008 par zone d'emploi

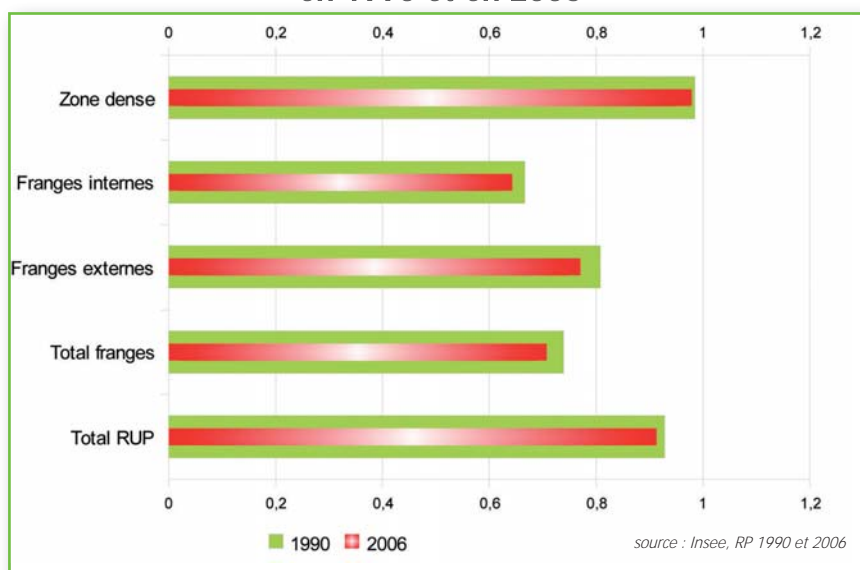


## Un taux d'emploi en baisse

De 1990 à 2006, le nombre d'actifs résidents dans les franges augmente plus vite que le nombre total d'emplois qui y sont localisés. D'où un taux d'emploi en baisse (de 0,74 à 0,71) dans les franges depuis 1990 tandis qu'il est resté stable (à 0,98) dans la zone dense (Graphique 4). Si le déséquilibre entre l'habitat et l'emploi est plus marqué dans les franges internes en 1990 et en 2006, il s'est toutefois davantage accentué dans les franges externes. Ce taux d'emploi en baisse révèle la "dépendance" accrue des franges à l'égard des activités des autres territoires et notamment de la zone centrale. Seules exceptions à cette tendance générale, les zones de Gretz-Tournan, Rambouillet et Etampes dans les franges internes et Pays de Bray dans les franges externes ont vu leur taux d'emploi augmenter.

Ainsi, en dépit d'une amorce de rattrapage en matière de services privés (à la production et aux personnes), les franges de l'Île-de-France demeurent dans une position périphérique caractérisée par une sur-représentation de l'emploi industriel, un niveau de service privé relativement bas et un taux d'emploi en baisse.

Graphique 4  
Taux d'emploi par ensemble géographique  
en 1990 et en 2006



## Sources et méthodologie :

### Emploi Unédic

L'analyse de l'emploi est établie à partir de l'emploi salarié privé (champ UNEDIC) - donc hors emploi public et emploi non salarié. Moins complète que le recensement cette source permet en revanche de disposer d'une série continue de données annuelles depuis 1993 à un niveau fin (zone d'emploi et secteurs d'activités en 732 postes dans la nomenclature d'activités 2008). Par ailleurs, le champ considéré (l'emploi salarié privé) convient bien à un questionnement sur les dynamiques de marché et la concurrence spatiale.

### Sphères d'activités

La répartition des emplois est proposée par la DRIEA sur la base des éléments de méthode du laboratoire STRATES. La grille de classification des emplois du laboratoire STRATES distingue deux grandes sphères d'activités selon qu'elles participent d'abord à la production matérielle et immatérielle (sphère productive) ou qu'elles permettent la satisfaction des besoins de la population des particuliers, résidents, actifs et touristes. Chacune de ces deux sphères se partage en deux : la production de biens et les services à la production dans la sphère de la production, les services de base et les services complémentaires (ou supérieurs) dans la sphère des services aux personnes.

Dans le cadre de l'étude présentée ici, les deux sous-sphères composant la sphère de la production (production de biens et services à la production) sont désignées comme sphère par commodité tandis que, du fait de l'absence de l'emploi public qui constitue l'essentiel des services supérieurs aux personnes (trois-quart en Ile-de-France), la sphère des services aux personnes n'est pas décomposée.

### Zone d'emploi

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Effectué conjointement par l'Insee et les services statistiques du Ministère du Travail, le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur l'emploi et son environnement.

Dans le cadre de cette étude, trois zones d'emploi ont été coupées en deux du fait de leur extension et de leur position périphérique : Cergy / Magny-en-Vexin, Créteil / Gretz-Tournan et Versailles / Rambouillet. Au total, le périmètre d'étude est ainsi constitué de 46 zones d'emplois (dont 17 dans les franges).

## Pour aller plus loin :

- **Armand L. et Rohaut P.**, Le fonctionnement de l'aire urbaine de Paris. Réalités des sous-bassins d'emploi et de vie, DREIF, avril 2005.
- **Beckouche P. et Damette F.**, 1993, « Une grille d'analyse globale pour l'emploi », Économie et Statistiques n°270.
- **Beckouche P. et Damette F.**, 1997, Géographie économique de la Région parisienne, DREIF.
- **Franca Castel S.**, 2007, Concurrence territoriale et complémentarité des pôles d'emploi franciliens. Évolutions récentes, DREIF.
- **Gilli F.**, 2002, « Déplacements domicile-travail et organisation du bassin parisien », L'Espace Géographique, 4 ; 289-305.
- **Gilli F.**, 2003, Le Desserrement de l'emploi dans la Région Urbaine de Paris, DREIF.
- **Rohaut P.**, 1996, Le Bassin parisien, analyse spatiale du système productif, DREIF.
- **IAU.** 2009, Capitalisation des savoirs sur le Bassin parisien, vol. 2 : Analyse synthétique, IAU.

Ressources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

**Présent  
pour  
l'avenir**

---

Direction Régionale de l'Équipement d'Ile-de-France  
21/23 rue Miollis  
75732 PARIS  
Tél. 01 40 61 80 80  
Fax 01 40 61 88 77